



Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 574-4
AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET
CERTIFICATS NUMÉRO 574

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 :

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

1. Lors d'une séance tenue le 10 juillet 2018, le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté le projet de règlement numéro 574-4 intitulé :

Règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'insérer les définitions des termes « Abri utilitaire temporaire » et « Abri portique temporaire ».

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 14 août 2018, à 18 h au centre communautaire de Terrasse-Vaudreuil, situé au 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil.

3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Ce projet de règlement numéro 574-4 peut être consulté au Service du greffe au 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingtième (20^e) jour du mois de juillet deux mille dix-huit (2018).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca